



Echo des négos

Salaires : les discussions commencent

Les négociations pour le prochain accord salaires du personnel administratif se sont ouvertes le 14 novembre 2016 au niveau de la Représentation Syndicale de Groupe. **Comme d'habitude**, la Direction a présenté un bilan du précédent accord triennal 2014-2015-2016. **Comme d'habitude**, la Direction nous a vanté à quel point le pouvoir d'achat des salariés avait augmenté. **Comme d'habitude**, la Direction nous a indiqué que la situation économique à venir ne permettra pas d'octroyer au personnel des augmentations substantielles ...

Sur le bilan, la Direction nous a indiqué que les **minima AXA** par classe ont plus augmenté que les minima FFA. Elle oublie juste de préciser que les minima FFA n'ont été que faiblement revalorisés (0,50% en 2016). C'est pourquoi l'UNSA est non signataire de cet accord de branche.

La Direction nous a indiqué que 92% des salariés ont eu une augmentation individuelle récurrente **ou** une prime depuis 3 ans. Selon la Direction, ce taux atteindrait la valeur de 86% pour les plus de 50 ans. L'UDPA-UNSA a demandé, comme d'habitude, que la Direction communique le taux de salariés, par classe d'âge, qui ont **au moins une augmentation récurrente depuis 3 ans**. En effet de nombreux témoignages de salariés de plus de 50 ans nous sont parvenus indiquant ne bénéficier que d'une prime.

L'UDPA-UNSA a réclamé une **plus grande visibilité dans les taux de CRV et de PPE** et des statistiques précises sur les cadres de classe 5 soumis à la GMP. En outre l'UDPA-UNSA souhaite connaître par catégorie de cadres **les quantités d'actions supplémentaires gratuites** attribuées chaque année.

L'UDPA-UNSA prend acte que l'inflation actuelle est à un niveau très bas. L'UDPA-UNSA constate que le Groupe a publié son objectif d'augmenter de 3 à 7% par an son résultat opérationnel jusqu'à 2020. La politique actuelle d'AXA étant de distribuer en dividende entre 45 et 55% du résultat courant consolidé, on peut donc s'attendre à une rémunération accrue des actionnaires sur les prochaines années. A notre connaissance, les cadres dirigeants n'ont pas affiché d'objectif ni de baisse ni de gel de leur rémunération. Par conséquent, l'UDPA-UNSA revendique pour les salariés **une dynamique salariale en phase avec l'évolution des performances du Groupe**.



La prochaine réunion de négociation est programmée le **28 novembre 2016** avec une réunion, probablement conclusive, le **15 décembre 2016**.

Yachting 🤨

A un mois de l'échéance, où en est-on ?

- ✚ **Côté Sinistres** : le futur manager d'AXA France rencontre seulement maintenant nos collègues, qui vont devoir déménager sur le site de Lafayette et ne savent ni à quelle date précise, ni dans quels locaux précis, ni quand ils vont devoir faire leurs cartons, alors que la période des congés de fin d'année approche à grands pas...
- ✚ **Côté Souscription** : à l'instant où nous rédigeons ces lignes, seuls 2 des 7 collègues concernés ont retrouvé une situation, les 5 autres passent des entretiens... La RH d'AXA France s'est engagée à trouver un poste pour chacun. **L'UDPA-UNSA d'AXA CS a fait intervenir ses délégués sur AXA France pour rappeler qu'il leur faut un poste motivant et à classification identique (et non classification acquise).**

AXA Tech et Dell 🤨

AXA Tech ayant décidé de ne pas reconduire le contrat avec DELL, ce sont **200 salariés qui risquent de se retrouver au chômage**. Y compris **nos collègues du Kiosk d'AXA CS, dont nous apprécions les bons et loyaux services depuis de nombreuses années**.

Pour les salariés d'AXA, c'est la qualité de service qui risque de se dégrader, la Direction ayant pris un autre prestataire pour diminuer les coûts.

4 nouvelles valeurs AXA : à suivre ... 🤨

En même temps que ces pratiques douteuses et peu respectueuses des salariés, AXA lance ses « nouvelles valeurs », qu'y lisons-nous ?

Le client en premier : certes, mais n'oublions pas que **les salariés sont des clients internes**.

Intégrité, respect de la parole donnée, des personnes etc. : **que la Direction commence par être exemplaire**, car elle ne l'est pas toujours, loin s'en faut.

One AXA, travail d'équipe et enrichissement par les différences : pour l'UDPA-UNSA cela implique confiance et respect. A quand une Direction exemplaire ?

Courage : la Direction envisage-t-elle de nous faire travailler comme des galériens ? Il n'est **nul besoin de courage pour travailler, mais de motivation, de moyens et de reconnaissance**.



Infos CHSCT du 14 novembre



Clip Median : nouvelle interface et dématérialisation

Le CHSCT du 14 novembre a été consacré au projet Clip Median pour les Sinistres Aviation (cf. notre dernier tract). Après la présentation technique, nous avons eu droit à une **démonstration de l'application** : gestion des dossiers, liste des tâches et accès aux pièces des dossiers sous format électronique. L'ergonomie rappelle celle des applications bureautiques classiques, elle est donc beaucoup **plus moderne et conviviale** que celle de Genius. La Direction nous a rassurés quant au **dimensionnement des serveurs et à la sécurisation des données**. Elle nous a confirmé aussi que la dématérialisation faciliterait le télétravail, en évitant le transport des dossiers. Il est toutefois dommage que la dématérialisation ne concerne que les nouveaux dossiers.

Pour l'Aviation, 22 salariés en France et 15 à l'étranger seront impactés, dont 2 à la Logistique, pour scanner les pièces arrivées par courrier. Une formation de 2 jours sera organisée peu avant le démarrage prévu en janvier 2017.

L'UDPA-UNSA a demandé à la Direction **de quelle façon la charge et l'organisation du travail allaient être affectées** par cette nouvelle application. Nous avons notamment évoqué la gestion via la liste des tâches et des priorités, qui peut être source de pression et de stress. La Direction a répondu que la gestion des tâches devrait être facilitée, mais n'a pas pour l'instant évalué l'impact sur la charge de travail, précisant qu'il faudra un temps d'adaptation au logiciel. L'UDPA-UNSA a donc demandé que **ces informations soient fournies lors du bilan du projet 6 mois après le démarrage**.

L'UDPA-UNSA a également soumis à la Direction sa vision à **plus long terme du projet et de ses conséquences fortes sur les conditions de travail** : tout comme le déploiement du télétravail, la dématérialisation est l'un des prérequis incontournables à la mise en œuvre du travail agile que l'entreprise souhaite promouvoir. Il nous paraît donc indispensable de **corrélér l'avancement de ce projet avec les nouvelles organisations du travail et un éventuel déménagement**. Nous appelons la Direction à être consciente qu'il faut prendre le temps nécessaire à cette étude de grande envergure.

Les actions sociales et culturelles des comités d'entreprise sauvegardées

Informée de l'éventualité d'une **modification des conditions de soumission à cotisations sociales des actions sociales et culturelles menées par les comités d'entreprise**, l'UNSA avait aussitôt saisi le gouvernement.

La réponse écrite qu'elle a reçue le 24 octobre, cosignée par les ministres du Travail, des Affaires Sociales et de l'Économie et des Finances lève toute inquiétude : « Il n'est donc pas prévu que le gouvernement propose des amendements aux lois financières sur ce sujet et il ne soutiendra pas non plus les amendements parlementaires qui seraient déposés ».

L'UNSA se réjouit de cette décision gouvernementale prenant en compte les remarques qu'elle avait formulées.

La sécurisation juridique du régime d'exemption de cotisations sociales applicable aux actions sociales et culturelles à destination des salariés est nécessaire, notamment pour les petites entreprises. Mais s'y engager dans la précipitation, au risque de déstabiliser tout l'édifice de cet acquis social et de fragiliser l'activité économique des entreprises ou agence de ce secteur, aurait relevé d'une mauvaise méthode.

Hors de la pression désormais de la perspective de la loi de financement de la Sécurité Sociale 2017, l'UNSA fera part de ses réflexions sur cette question à l'Inspecteur Général Le Goff chargé d'une mission de réflexion sur ce sujet.



--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref---

pensez-y

La collecte continue ...

Bon de financement syndical
jusqu'au vendredi 16 décembre 2016.

Pour l'UDPA-UNSA, syndicat **autonome et indépendant**, c'est une source très importante de financement.



Notre équipe	Frédéric ABEL	52 29 41	Serge BONTEMPS	57 87 56	Alain BOUQUET	57 81 65
	Ludovic DUCOIN	57 92 07	Marie-Pascale DUVERNOIS	57 95 37	Sylvie PEDRONI	57 92 06
	Michel RIZZO	57 93 13	Christine SORGENFREI	57 93 94	Véronique STOUKY	57 93 98
	Anne-Juliette TILLAY	57 94 29	Xavier TIRACHE	57 94 26		

